



## **Rapport Annuel du Président 2024**

Ce rapport annuel couvre la période du 12 août 2023 au 31 décembre 2024.

### **1. État de l'adhésion à l'APLO 2024 versus 2023**

Le lac de l'Orignal dénombre 86 propriétaires. De ce nombre, nous avons 75 propriétaires riverains et 9 propriétaires détenant un droit de passage notarié. Le taux d'adhésion à l'APLO était de 70% des propriétaires en 2023. Le taux d'adhésion est de 71% cette année. Cette année chaque propriétaire qui a payé sa cotisation annuelle de \$25 a reçu en prime un aimant de frigo du lac de l'Orignal. Cette année 17 propriétaires ont payé leur cotisation par virement Interac, une augmentation de 5 par rapport à l'année dernière. Il est important de souligner que nous avons activé la fonction de dépôt automatique cette année, indiquant clairement que les fonds sont acheminés à l'APLO.

### **2. Activités du conseil d'administration**

Le conseil s'est réuni 6 fois au cours de la dernière année : en août et septembre 2023 ainsi que mai, juin, juillet et août 2024. Considérant que chaque réunion à une durée typique de deux heures, j'aimerais remercier tous les membres du conseil pour leur douze heures de volontariat, qui ne représente en effet que le minimum de leur contribution respective à représenter vos intérêts au cours de l'année qui s'achève.

### **3. Sondage 2024**

Au cours de l'assemblée annuelle générale de 2023, nous avons entendu vos préoccupations concernant la vitesse de navigation de certaines embarcations sur le lac et leur impact sur l'érosion des berges. C'est pour cette raison que nous avons lancé le sondage 2024 de l'APLO en février dernier. Le but du sondage était d'obtenir l'opinion des propriétaires sur deux enjeux importants pour notre lac : 1) la protection des berges et la vitesse des embarcations et 2) le myriophylle à épis et le contrôle de l'accès des embarcations motorisées au lac.

Le sondage comportait 3 questions :

#### La 1<sup>ère</sup> question était :

Est-ce que vous autorisez votre conseil d'administration à entreprendre des démarches auprès de la municipalité de Val-des-Bois pour établir une zone de protection autour des berges de notre lac et demander au gouvernement fédéral d'établir un décret sur les vitesses maximales selon l'annexe 6 du Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments ?

#### Résultats

Oui = 30 (81%)  
Non = 7 (19%)

Comme nous n'avons pas atteint le seuil minimum des 43 votes en faveur, votre conseil d'administration n'a pas donné suite à cette proposition. Le conseil d'administration n'est pas un comité de discipline et n'a aucun pouvoir sur les vitesses excessives ou le comportement

## Rapport Annuel du Président 2024

dangereux des embarcations nautiques sur le lac. Si vous êtes témoin d'un comportement dangereux, nous vous recommandons de capter l'évènement par vidéo et de communiquer immédiatement avec la Sûreté du Québec au 911 ou au \*4141 sur votre téléphone cellulaire.

La deuxième question était :

Êtes-vous en accord pour la mise en place d'une carte plastifiée de résident du lac de l'Orignal pour faciliter l'identification au Camping de Val-des-Bois?

Résultats

Oui = 36 (97%)

Non = 1 (3%)

Pour donner suite aux résultats de cette question, j'ai proposé lors de l'assemblée générale annuelle du 3 août 2024 la mise en place d'une carte plastifiée de propriétaire du lac de l'Orignal pour exercer un meilleur contrôle sur les embarcations qui utilisent la mise à l'eau au Camping Val-des-Bois. Cette proposition a été adoptée de façon unanime par vote à main levée. La mise en place de la carte du propriétaire sera faite au printemps 2025.

Et finalement la dernière question du sondage était :

Êtes-vous en accord pour l'installation d'une chaîne avec cadenas pour mieux contrôler l'accès au débarcadère du 144/146 Chemin Gagnon?

Résultats

Oui = 31 (84%)

Non = 5 (13%)

Abstention = 1 (3%)

Comme seulement 5 propriétaires sur les 26 propriétaires (ou 19%) du Chemin Gagnon se sont prononcés, votre conseil d'administration ne donnera aucune suite à cette proposition. Nous vous rappelons que le lavage des embarcations avant leur mise à l'eau est maintenant obligatoire dans toute la municipalité de Val-des-Bois et que tout contrevenant s'expose à un constat d'infraction de 750 \$ À 1 500 \$.

### 4. Protection du lac et qualité de l'eau

Tel qu'indiqué dans les règlements de l'association, un des objectifs de l'APLO est de promouvoir la protection de l'environnement du lac de l'Orignal et de travailler au maintien de la qualité de l'eau de votre lac et de la valeur de votre propriété. J'aimerais donc vous donner une mise jour sur nos efforts sur le maintien de la qualité de l'eau au cours de la dernière année :

#### RSVL – Réseau de surveillance volontaires des lacs

Tel que mentionné à l'assemblée générale de l'année dernière, nous avons repris notre engagement avec le RSVL au cours de l'été 2023. Le réseau de surveillance volontaire des lacs, une unité du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du gouvernement du Québec. Les objectifs du RSVL sont d'établir le niveau trophique du lac de l'Orignal et suivre son évolution dans le temps.

En langage plus simple, il est question de suivre l'évolution du vieillissement naturel de notre lac. Nos voisins immédiats dans la région, le lac de l'Argile et le lac Vert sont aussi membre du RSVL. Il est important de prendre note que le lac Vert et le lac de l'Argile font face à des espèces invasives soit le myriophylle à épis. Notre lac de l'Orignal est une perle rare dans la région, il est en santé et la qualité de l'eau est excellente d'année en année. Imaginez l'impact si un bateau qui s'est promené sur le lac de l'Argile débarquerait au lac de l'Orignal sans le passage obligé à la station de nettoyage?

Le coût de notre engagement avec le RSVL est de 135\$ par année. Nous recevons 3 kits de prélèvements avec des contenants de type glacière avec retour prépayé. L'échantillonnage de l'eau est effectué trois fois au cours de l'été : en juin, juillet et en août. L'échantillon est analysé dans les laboratoires du ministère qui établissent le niveau de phosphore, le carbone organique dissous et la chlorophylle a qui se trouve dans le lac.

À noter que Noël Cantin et moi-même avons pris le mandat de s'occuper de faire les prélèvements et de coordonner les envois avec le RSVL. Je remercie Denis Bénac qui a assumé cette tâche au cours des dernières années.

Site web du RSVL : <https://www.environnement.gouv.qc.ca/Eau/rsvl/index.htm>

#### Analyses microbiologiques de l'eau de baignade



Notre deuxième initiative dans le dossier de la qualité de l'eau a été de faire des tests mensuels sur la qualité de l'eau de baignade. Les analyses sont faites par les laboratoires Micro-B à Gatineau. Le coût est de 175,00 \$ pour 3 analyses donc de 58,33 \$ pour chaque test.

Nous avons fait un premier prélèvement le 18 juin. Le résultat a indiqué une eau de baignade bonne, avec une cote B indiquant une trace

mesurable d'E. coli de 62 unités par 100 ml. Selon le technicien au laboratoire, cette cote est justifiée par la canicule et les fortes pluies que nous avons eu mai et juin. À la suite du résultat troublant du mois de juin, le conseil d'administration a décidé de faire dorénavant deux tests au cours du mois de juillet, qui est la période de pointe de l'été au lac. Nous avons fait un deuxième prélèvement le 14 juillet. Le résultat a indiqué une eau de baignade excellente, avec une cote A indiquant une trace mesurable d'E. coli de 3 unités par 100 ml. Nous avons fait un troisième prélèvement le 29 juillet. Le résultat a indiqué une eau de baignade excellente, avec une cote A indiquant une trace mesurable d'E. coli de 0 parties par 100 ml.

Nous avons finalement fait un quatrième prélèvement le 20 août. Le résultat a indiqué une eau de baignade excellente, avec une cote A indiquant une trace mesurable d'E. coli de 12 parties par 100 ml. Denis Bénac confirme que le test de juin est fait au centre du lac, celui de juillet (côté nord du lac) et celui d'août (côté sud du lac). Encore un gros merci à Denis Bénac pour s'être occupé de faire les prélèvements et les déposer au laboratoire à Gatineau.

### Ponceau de la route 309

Nous avons un bénévole (Jean Bertrand) qui travaille régulièrement avec assiduité à s'assurer que l'eau du lac circule librement à travers les différents obstacles qui mènent le cours d'eau vers la rivière du Lièvre. Le premier obstacle est le petit ponceau qui traverse la route menant au camping et le deuxième obstacle est un plus grand ponceau qui traverse la route 309 à la limite sud de la municipalité de Val-des-Bois. Le 3 juin Jean Bertrand est allé au ponceau de la 309 accompagné de Denis Bénac, le vice-président de l'APLO pour nettoyer les débris naturels (branches et herbes) qui s'accumulent par les castors dans le grillage du ponceau de la 309 et affecte la libre circulation du cours d'eau. Le 5 juin, Jean Bertrand est retourné sur les lieux. Le 17 juillet, Jean Bertrand en compagnie de Monique Laviolette, ont démantelé deux barrages de castors qui empêchaient l'écoulement de l'eau près du ruisseau près du Camping Val-des-Bois. La bonne nouvelle c'est que le ministère des transports du Québec s'est engagé à vérifier à chaque année s'il y a accumulation et de s'assurer de permettre une meilleure circulation de l'eau et aussi le passage de petits obstacles. Encore un gros merci à Jean Bertrand, Monique Laviolette et Denis Bénac pour leur dévouement.

### Niveau du lac



Lors de l'AGA du 3 août 2024, Jean Bertrand a fait une courte présentation sur ses observations concernant le niveau du lac du mois d'avril 2019 à juillet 2024. Il est à la hausse de 15 pouces d'eau depuis, voir à gauche une photo des réglettes de l'évolution du niveau depuis 2019. Il a expliqué que le niveau est à la baisse considérant les faibles précipitations mis à part les 128 mm reçus le 23 juin et considérant également le démantèlement des 3 barrages de castors dans le ruisseau menant vers la rivière ainsi que dans le ponceau sous la route 309. L'écoulement du lac est ainsi maximisé et se fait de façon naturelle.

L'installation de conduites par le ministère à l'intérieur du ponceau sous la route 309 favorisera également l'écoulement advenant qu'un nouveau barrage de castors soit construit.

### Code d'éthique pour les activités nautiques sur le lac

Le CA a présenté lors de l'AGA du 3 août 2024, un code d'éthique de format style aide-mémoire que nous avons fait imprimer, recto-verso et dans les deux langues officielles. C'est moins long que lire plusieurs pages et nous vous invitons à le lire attentivement et faire lire à vos enfants car c'est l'affaire de tous. Cet outil a été réalisé par Lucie Smith, un projet auquel elle a consacré de son temps cette année. Dans le cas de conduite ou de comportements dangereux, nous vous suggérons de filmer et de contacter la Sûreté du Québec tel qu'identifié à la fin de ce code. Mais il faut pour le bien-être de tous respecter ce code qui se veut éducatif mais aussi qui nous aidera à garder notre si beau lac, un joyau de Val-des-Bois en santé! Les membres du CA ne sont pas responsables de porter plainte à la Sûreté du Québec. Cette responsabilité appartient à chaque propriétaire. Donc, privilégions des comportements respectueux entre voisins et maintenons la qualité de l'eau du lac en évitant de la conduite dangereuse et du sillage qui ont une incidence sur l'augmentation des vagues contribuant à

## Rapport Annuel du Président 2024

endommager la bande-riveraine. Comme tous nous voulons garder la valeur de nos propriétés et éviter l'entrée de myriophylle à épis. Le lac est pour tous!

### Projet personnel d'un document et tableau pour les produits sans phosphates

Après l'AGA 2024, Lucie Smith a présenté quelques trucs pour le choix des produits sans phosphates, biodégradables et écologiques pour partager ses découvertes avec des échantillons à l'appui. Ce projet personnel incluant de l'information de recherches de produits disponibles incluant un tableau de ces produits sera finalisé et accessible au printemps 2025.

## 5. Activités Sociales

### Concours de photos – Édition 2023

Le deuxième concours de photo de l'APLO a eu lieu l'automne dernier et la date limite de soumission était le 30 septembre 2023. Nous avons reçu un total de 25 soumissions.

Toutes les images ont été anonymisées et envoyées au jury par courriel pour une évaluation « à l'aveugle ». Chaque photo a été évaluée pour sa valeur technique (composition, cadrage, exposition, mise au point) et pour sa valeur artistique. Nos félicitations aux gagnants :

- 1<sup>re</sup> place : Luc Guindon
- 2<sup>e</sup> place : Kelly Blakeney
- 3<sup>e</sup> place : Mark Blakeney

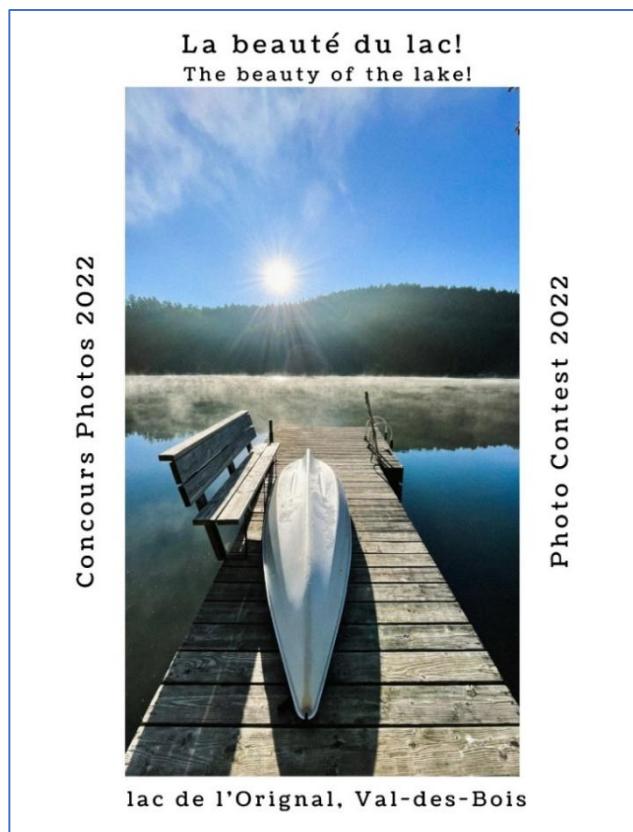


Le gagnant Luc Guindon a reçu un agrandissement de 16 x 20 de sa photo sur toile.

## Rapport Annuel du Président 2024



La grande nouveauté cette année est la mise en valeur de la photo gagnante sur une carte postale de l'association. Cette année, nous avons produit 50 cartes postales avec la photo gagnante de Martine Frenette du concours 2022 et 50 cartes postales avec la photo gagnante de Luc Guindon du concours 2023.



Un gros merci à Lucie Smith et Denis Bénac pour l'organisation du concours!

### BBQ d'ouverture de la saison

Le BBQ d'ouverture de la saison 2024 s'est tenu samedi le 22 juin dernier chez Jean Côté et Bernard Bourdeau.

Cette activité a réuni 37 participants qui ont dégusté des hamburgers, salades et boissons non alcoolisées fourni gracieusement par l'APLO.

Nous avons profité de cet évènement pour présenter les nouveaux produits promotionnels de l'association tels qu'un aimant au logo de l'APLO pour le réfrigérateur et une carte postale de leur choix offert à chaque membre lors de l'achat de leur carte de membre. Les 100 cartes postales (7 x 5) sont offertes gratuitement par Bureau en Gros de Gatineau.

Bernard Bourdeau et moi aimerais remercier nos épouses pour leur aide précieuse à ce bel évènement.



*Bill Lowthian, gagnant du prix de présence*



*Merci à notre Chef Jean Bertrand!*

## Rapport Annuel du Président 2024

### Poker Run

Le Poker Run a eu lieu le samedi 6 juillet 2024 autour du lac en embarcation non-motorisée. Nous avons eu un total de 50 participants cette année. Les nuages ont finalement fait place à une journée ensoleillée. Une bonne coordination et la collaboration avec les propriétaires du Camping et la contribution des bénévoles du lac de l'Orignal et ceux du camping a contribué au succès de l'activité. Un total de 415,00 \$ en prix a été partagé par les trois premières places. Cette la seule activité qui permet de réunir les propriétaires autour du lac avec les résidents du Camping Val-des-Bois sur le magnifique lac que nous partageons tous et permet de tisser des liens entre tous les riverains. Un gros merci et bravo à Denis Bénac et sa conjointe Lucie Smith, ainsi qu'à toute la grande équipe de volontaires bénévoles des stations ou ceux à la prise de photos.



Les volontaires du Poker Run : De gauche à droite (1<sup>re</sup> rangée): Denis Bénac, Lucie Smith, Monique Laviolette, Francine Hayes, Jean Bertrand, Lucie Lavictoire, Rémi Leroux, 2<sup>e</sup> rangée: Daniel Larabie  
Absents de la photo: Françoise et Jean-Luc Tremblay, Hélène Jacques, Marc Bertrand, Carole Mimeault, Robert Lamarche (Bob) et Dave Robillard



## Rapport Annuel du Président 2024

### Parade de ponton

La deuxième édition de la parade de ponton a eu lieu samedi le 3 août 2024. Malgré le temps nuageux, nous étions 6 pontons sur le lac, tout près de 50 participants, qui ont bien apprécié cette activité.

Une belle occasion pour profiter de belles discussions et partager des aliments et breuvages entre voisins, familles et amis. Certains en ont profité pour finir leur belle promenade par une baignade ou chanter au karaoké lorsque les pontons se sont rassemblés au milieu du lac. Merci à chacun des capitaines pour leur dévouement!



## Rapport Annuel du Président 2024

### Cocktail-partage « Potluck » de fermeture de saison



La dernière activité de la saison a eu lieu le 17 août 2024. Nous remercions tous les participant (e)s pour leur présence. Les hôtes Jean Côté et Bernard Bourdeau nous ont offert, à leur frais, le vin blanc et rouge du Chili. Le plateau de fromages était une gracieuseté de l'APLO.

Il y avait une belle variété de fromage et d'aliments pour satisfaire tous les goûts. Merci aussi à tous les résidents qui ont apporté des aliments tels que couscous aux légumes et poulet, pâtes aux crevettes à la Cajun, salade colorée de mini-tomates du jardin, assiettes de crudités et trempette, pizzas et petits brownies au chocolat.

Nous avons eu de belles discussions afin de mieux se connaître et de partager de bons moments.

Nos félicitations à Nathalie Aubé, gagnante du tirage du sac de tissu au logo de l'APLO



## 6. Site web de l'association

Au cours de l'année, nous avons publié tous les documents, tel que les procès-verbaux, sur le site web de l'association. Cet outil de communication permet à l'APLO d'avoir une présence sur Internet pour informer la communauté de notre mission et de nos priorités. Nous continuons de privilégier notre groupe Facebook comme outil de communications avec la communauté du lac de l'Orignal. Finalement, l'association figure maintenant dans la liste des organismes actifs à Val-des-Bois dans la plus récente édition du Valboisien.

Nos membres peuvent facilement nous rejoindre via le site web et de nos adresses courriel spécifiques à l'organisation, soit :

[president@lacdelorignal.org](mailto:president@lacdelorignal.org)  
[info@lacdelorignal.org](mailto:info@lacdelorignal.org)  
[admin@lacdelorignal.org](mailto:admin@lacdelorignal.org)

Cette dernière adresse courriel nous permet de maintenir la réception des cotisations annuelles par virement Interac d'une façon plus facile et sécurisée. Je continue de mettre à profit mon expertise au point de vue de la gestion du site Web et de l'archive de tous les documents de l'APLO.

## 7. Matériel promotionnel

Pour augmenter le sentiment d'appartenance et créer un esprit de communauté, nous avons continué notre initiative de mettre en valeur le lac de l'Orignal. Nous avons commandé des aimants pour le réfrigérateur et des cartes postales qui ont été remise avec la carte de membre 2024. Nous avons aussi un produit promotionnel, le sac de tissu qui a été offert comme prix de présence lors de nos activités. Nous avons continué la vente des tasses et des T-shirts au prix coûtant, soit 7,50 \$ pour la tasse à café et 20,00 \$ pour le T-shirt.

## 8. Langues officielles

Il est important de reconnaître la dualité linguistique des propriétaires autour du lac qui est en constante évolution. Nous maintenons notre approche de traduction systématique pour toutes les publications de l'association qui sont maintenant disponibles dans les deux langues officielles. Les publications de l'APLO sont faites conjointement par le président et la secrétaire. Merci à Jean-Frédéric Potvin qui fait la traduction du français à l'anglais. Afin de rendre notre site Facebook plus vivant, Lucie Smith s'occupe de préparer des invitations aux activités et des publications avec photos afin de promouvoir auprès des membres les activités de l'APLO. C'est un moyen de communication efficace et que nous vous invitons à y mettre des commentaires qui peuvent aider d'autres résidents du lac tout en respectant tous et chacun. Le but commun est de : « Garder notre si beau lac en santé! ».

## 9. Conclusion

Je suis fier du travail accompli par le conseil d'administration et j'espère que nous avons bien représenté vos intérêts au cours de la dernière année. J'anticipe avec plaisir la saison 2025 au lac de l'Orignal!

**Jean Côté**  
Président de l'APLO



**Conseil d'administration de l'APLO pour 2024-2025**

De gauche à droite: Lucie Smith (Secrétaire), Jean-Frédéric Potvin (Directeur du secteur Chemin Gagnon), Bernard Bourdeau (Trésorier), Jean Côté (Président), Noël Cantin (Directeur du secteur de la Montée des Amis), Henry Patterson (Directeur du secteur Chemin Lépine) et Denis Bénac (Vice-Président).

**Rapport Annuel du Président 2024**

**Annexe 1 – États financiers présentés à l'AGA du 3 août 2024**

**Période du 1<sup>er</sup> août 2023 au 31 juillet 2024**

<b>Revenus</b>	
Cotisation des membres (61)	\$1,525.00
Vente de Tasses à café (65)	\$487.50
Vente de T-Shirts (33)	\$660.00
Ristourne Desjardins	\$3.34
<b>Total</b>	<b>\$2,675.84</b>
<b>Valeur de l'inventaire</b>	
Tasse à café (7)	\$52.50
T-Shirts (12)	\$240.00
<b>Total</b>	<b>\$292.50</b>
<b>Dépenses</b>	
Activités sociales	\$ 660.33
BBQ AGA 2023	\$ 201.55
Concours de photos 2023	\$ 66.27
BBQ d'ouverture de saison 2024	\$ 336.19
Poker Run 2024	\$ 56.32
Analyse d'eau Laboratoire Micro B	\$ 174.02
Cotisation Diverses	\$ 173.00
Registre des entreprises du Québec	\$ 38.00
RSVL	\$ 135.00
Fourniture de bureau et photocopies	\$ 338.13
Fournitures	\$ 212.02
Bottin 2023	\$ 63.28
Bottin 2024	\$ 62.83
Frais bancaires	\$ 35.40
Matériel promotionnel	\$ 1,541.03
Tasses à Café (72)	\$ 526.49
T-Shirts (45)	\$ 884.90
Aimants pour réfrigérateur (100)	\$ 62.42
Sacs de tissu pour achat	\$ 67.22
Site Web	\$ 318.48
<b>Total</b>	<b>\$ 3,240.39</b>
<b>Surplus   Déficit</b>	<b>-\$272.05</b>
En caisse le 1 <sup>er</sup> août 2023	\$ 6,419.67
En caisse le 31 juillet 2024	\$ 5,539.57